



Club de voile Grande-Rivière

Provisoire

Procès-verbal

**Assemblée générale annuelle des membres 2014
Mardi 25 mars 2014 18h30**

**Centre communautaire Ernest-Lattion
30 rue Court, Gatineau (Secteur Aylmer)**

1. Mot de bienvenue du Commodore : (Michel Richard)

Le commodore souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie le conseil d'administration pour le travail accompli en 2013-2014. En tant que président d'assemblée il demande à ce que les membres se limitent à 5 minutes dans leurs interventions, afin de pouvoir terminer la réunion à une heure raisonnable.

2. Régularité de la convocation et vérification du quorum pour l'assemblée : (Michel Robin)

L'avis de la présente réunion a été envoyé par courriel le 14 mars 2014, ce qui satisfait à l'exigence des 10 jours francs de préavis pour une assemblée générale. Le quorum nécessaire à la tenue de cette assemblée est de 10 % du nombre de membres actifs dont les noms apparaissent aux registres du club, soit 10% de 230. On dénombre la présence de 32 membres actifs à l'assemblée, ce qui dépasse le minimum requis.

La tenue de l'assemblée est donc conforme aux règlements du club.

3. Adoption de l'ordre du jour :

On présente et discute de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

(Michel Richard / Marc Van der Sluis)

4. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2013:

Le procès-verbal de l'AGA 2013 a été envoyé avec l'avis de convocation de la présente assemblée. Il est adopté tel que présenté.

(Michel Richard / Michel Robin)

5. Élections: (Michel Robin)

L'année 2014 étant une année paire on doit élire le commodore, et le secrétaire. Nous devons également combler 6 postes d'administrateur. Les membres suivants sont élus par acclamation.

Élections 2014 – première année d’un mandat de deux ans :

| Poste | Membres |
|-----------------|--|
| Commodore | Michel Richard |
| Secrétaire | Michel Robin |
| Administrateurs | Karolyne Gagné Jean-François Lymburner Stéphane Poirier Defoy Yves Prigent Richard Saumur Carole Vary |

Membres du CA poursuivant une deuxième année d’un mandat de deux ans :

| Poste | Membres |
|-----------------|-------------------------------|
| Vice-commodore | Jean-Claude Larocque |
| Trésorier | John Smith |
| Administrateurs | André Labelle Louis Levert |

6. Rapport du commodore: (Michel Richard)

Le Commodore présente tour à tour les membres du conseil d’administration de l’année précédente et les remercie. Il indique qu’il a d’ores et déjà fait parvenir aux membres un court rapport du commodore avec l’avis de convocation à l’AGA. Il le résume en énumérant brièvement les changements importants apportés durant la saison 2013. Il remercie chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués au club. Il remercie également les gens qui ont été à l’emploi du club durant la saison, et tout particulièrement notre gestionnaire, M. Philip Baumann.

Le commodore fait état brièvement des autres activités du club, notamment, les accomplissements non négligeables de l’École de Voile de l’Outaouais, incluant l’achat de nouveaux voiliers ; les activités sociales ; les régates ; et le site Web qui continue de s’améliorer. Il souligne particulièrement les travaux importants qui ont été faits pour enlever les roches du chenal ; pour solidifier la tourelle de la capitainerie ; et les réparations à la grue mobile. Il s’attarde particulièrement progrès fait du côté de la négociation du protocole d’entente avec la Ville de Gatineau.

Le commodore présente l’idée du démâtage obligatoire. Après une longue discussion l’idée n’est pas retenue pour le moment.

Le commodore indique que les échéances de paiement seront les 1^{ier} novembre et 1^{ier} avril ; et il en donne les raisons.

Le commodore rappelle aux membres quels sont les pouvoirs respectifs du CA et de l’AGA selon la loi : Ainsi, au Québec, selon la Partie III de la Loi sur les compagnies qui traite des organismes sans but lucratif, l’assemblée générale des membres (AMG) n’a souveraineté absolue que sur un nombre limité

de choses, notamment, les règlements généraux (constitutifs) (tant qu'ils sont conformes à la loi), le déroulement de ses AGM, et le pouvoir d'élire un CA (ou de le retirer en cours de mandat). L'AGM délègue au CA qu'il élit tous les pouvoirs opérationnels, incluant l'habileté de changer les règlements opérationnels. L'élection d'un CA lors de l'AGA est donc d'une très grande importance.

Le commodore discute de l'idée de présenter les propositions importantes avec l'avis de convocation et de ne pas en accepter de nouvelles durant l'AGA. Cette façon de faire est commune et assure la protection des membres absents. En effet un(e) membre pourrait décider d'assister ou non à une AGM selon les propositions qui y seront faites. L'assemblée décide d'adopter cette façon de faire à l'essai pour la prochaine AGA (2015).

Un document contenant les amendements aux règlements adoptés durant 2012, 2013, et 2014 a été envoyé avec l'avis de convocation. Le commodore les présente. Aucune correction n'est apportée et les changements sont entérinés.

Le commodore termine son rapport en souhaitant à tous une excellente saison de voile 2014.

7. Rapport du trésorier: (John Smith)

7.1. États financiers du CVGR et de l'ÉVO

John Smith indique que les états financiers du CVGR et de l'ÉVO ont été envoyés en même temps que l'avis de convocation à l'AGA. Il les résume brièvement et sollicite les questions et points de discussion de l'assemblée.

7.2. Tarification et budget 2014 et 2015

Le trésorier présente la tarification pour les deux prochaines années soient 2014 et 2015 ; et suite à une brève discussion, elle est adoptée.

Le trésorier présente le budget 2014 pour le CVGR ainsi que l'ÉVO; le budget est adopté.

7.3. Élection du vérificateur ;

Il est proposé et adopté de retenir la firme d'experts-comptables *Trépanier Sarrazin, C.G.A.* pour vérifier les états financiers du Club.

8. Dossiers spéciaux :

8.1. Chenal : (Jean-Claude Larocque)

Jean-Claude Larocque rapporte que les roches du chenal ont été enlevées pour la plupart, et une deuxième ronde de nettoyage sera effectuée en 2014 si elle s'avère nécessaire. L'assemblée exprime sa gratitude pour un travail bien fait, et longuement attendu.

8.2. Tourelle de la capitainerie : (Jean-Claude Larocque)

Jean-Claude Larocque rapporte que la tourelle de la capitainerie a été solidifiée, tel que prévu au budget 2013. Certains petits travaux de finition seront effectués au printemps.

9. Rapport des administrateurs :

9.1. Responsable des régates : (André Labelle)

André Labelle fait un bilan de la saison 2013 et remercie les gens impliqués dans les régates : bénévoles, employés et participants, bien entendu. Il présente les résultats 2013 qui ont été dévoilés à la cérémonie de remise des trophées. Il présente le calendrier pour la saison 2014. L'assemblée exprime sa gratitude pour un travail bien fait.

9.2. École de Voile de l'Outaouais : (Étienne Gilbert)

Étienne Gilbert présente l'état de l'ÉVO. Il rapporte qu'un certain roulis des employés a eu lieu, ce qui est normal. Il félicite Claire Bournival et la remercie pour un travail bien accompli. Il recommande de ne pas continuer l'équipe de compétition car elle est très difficile à gérer et génère des pertes.

Il annonce que la saison 2013 aura été sa dernière en tant que directeur de l'ÉVO. L'assemblée exprime sa gratitude à Étienne Gilbert, ainsi qu'à tous les bénévoles et employés qui ont œuvré pour l'ÉVO et en ont fait le franc succès qu'elle est maintenant.

9.3. Page Web : (Michel Richard)

Le commodore remercie Philippe Dufresne de s'être occupé du site Web au nom du CVGR et l'assemblée exprime sa gratitude.

9.4. Affaires sociales : (Michel Richard)

Michel Richard résume les activités qui ont eu lieu en 2013, dont plusieurs nouvelles et novatrices, et il remercie Roch Givogue pour son excellent travail.

10. Varia :

10.1. Grue de matage :

On demande à ce que le mécanisme de la grue de matage soit rendu plus sécuritaire. Philip Baumann s'est acquitté de cette tâche.

10.2. Clôture au quai E :

La sécurité est un problème au quai E et on suggère installer une clôture pour restreindre l'accès à partir de la jetée. On se penchera sur le problème.

11. Questions des membres :

Aucune question additionnelle des membres n'est soulevée.

12. Levée de la réunion :

La réunion est levée à 2130. (André Labelle / Carole Vary)

Michel Richard, Commodore

Michel Robin, Secrétaire